



# Réunion du Conseil municipal

(Article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal se réunira en Mairie,  
le mardi 26 mars 2019, à 20 h 15, en séance publique.

Affiché le 20 mars 2019

## ORDRE DU JOUR - SESSION ORDINAIRE

- 0/ Approbation du procès-verbal de la séance du 25 mars 2019 ;
- 1 / Vote des taux d'impositions locales 2019 ;
- 2 / Bilan des cessions et acquisitions foncières 2018 ;
- 3/ Budget principal communal : compte administratif 2018
- 4 / Budget principal communal : compte de gestion 2018 ;
- 5 / Budget principal communal : affectation du résultat ;
- 6 / Budget principal communal : budget prévisionnel 2019 ;
- 7 / Budget à autonomie financière Gendarmerie : compte administratif 2018
- 8 / Budget à autonomie financière Gendarmerie : compte de gestion 2018 ;
- 9 / Budget à autonomie financière Gendarmerie : affectation du résultat ;
- 10/ Budget à autonomie financière Gendarmerie : budget prévisionnel 2019 ;
- 11/ Budget annexe lotissement des Guignards : compte administratif 2018 ;
- 12 / Budget annexe lotissement des Guignards : compte de gestion 2018 ;
- 13 / Budget annexe lotissement des Guignards : affectation du résultat ;
- 14 / Budget annexe lotissement des Guignards : budget prévisionnel 2019 ;
- 15 / Budget annexe transports scolaires : compte administratif 2018 ;
- 16 / Budget annexe transports scolaires : compte de gestion 2018 ;
- 17 / Budget annexe transports scolaires : affectation du résultat ;
- 16 / Budget annexe transports scolaires : budget prévisionnel 2019 ;
- 18 / Périmètre délimité des abords de Ste Foy / Pineuilh / Port-Ste-Foy ;
- 19 / Convention SPA : renouvellement ;
- 20 / Adhésion 2019 Association de Sauvegarde de l'Environnement 24.

Questions diverses.

Le Maire,

Didier TEYSSANDIER

